



SAVE

SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS

Bulletin
N° 84
Septembre 2016

Association agréée, loi de 1901
Site Internet : www.save1.fr
Président : Claude DUCAROUGE
33 rue J. de la Bruyère 78000 VERSAILLES
Tél.: 01 39 54 69 14
Courriel : claudeducarouge@wanadoo.fr

Consultation, concertation, délibération quelle place pour les citoyens ?

Depuis l'an passé on assiste à l'ouverture tant dans les mairies qu'au niveau départemental à des mises en consultation de dossiers sur des projets d'évolution de notre cadre de vie. La constitution des dossiers est parfois succincte et même insuffisante, bien qu'accompagnées de belles images. Ensuite l'exploitation des observations du public est très décevante pour ne pas dire biaisée. On y enrobe des réponses qui n'en sont pas pour faire croire qu'on a lu, mais sans entamer une véritable analyse des apports du public.

L'ordonnance publiée le 3 août 2016 vise à mieux encadrer les concertations préalables et le suivi des avis du public ceci tout au long des étapes des projets. De sérieux progrès sont en effet nécessaires si les pouvoirs publics souhaitent que des concertations permettent des débats constructifs en évitant les mascarades des consultations alibi avec leurs réponses de convenance et bien souvent des fins de non-recevoir. Ces attitudes fréquentes sont préjudiciables au bon fonctionnement de notre démocratie et parfois sources de conflits qui pourraient être évités. Souhaitons que les prochains projets présentés par les autorités, le soient dans l'esprit et dans la lettre des nouvelles dispositions de l'ordonnance. La concertation, c'est-à-dire les échanges et débats sur le fond, devraient remplacer les consultations le plus souvent de façade ou bien encore les choix faits en petit cénacle sans transparence et parfois sans contrôle réel des assemblées élues.

Le grand projet de Satory : début d'un débat à l'AG de SAVE en mai

Lors de la conférence annuelle de SAVE, les prémices connus du projet concernant le plateau ont fait l'objet d'un tour d'horizon avec une introduction du maire de Versailles. Un exposé très vivant du président du Conseil de quartier de Satory a permis de découvrir des éléments de vie du quartier actuel, le plus souvent ignorés de tous les Versaillais. Puis le directeur technique de VGP en charge du projet a esquissé de premières idées sur la mise en place du dispositif de lancement du projet. Une première salve de questions a alimenté le débat lors de la réunion, mais bien des sujets restent ouverts. De multiples études sont annoncées. Elles devront être analysées.

En premier lieu les associations ne parviennent pas à situer les espaces mobilisables à terme pour lancer les équipements et des constructions. L'état des lieux demandé reste à ce jour très insuffisant, en vue de situer les diverses options réalisables et les moyens financiers à mobiliser.

L'ensemble des exposés puis des questions abordées font l'objet d'une mise en ligne sur le site de SAVE. Une source utile pour ceux qui souhaitent identifier les éléments actuels du dossier.

(voir sur le site Internet de SAVE www.save1.fr/actualités/zac-satory/)

Quelles concertations sur la mise en place du quartier des Chantiers ?

Des consultations partielles ont été lancées en mairie, l'une suivant l'autre mais sans intégration de l'ensemble des projets. L'îlot Ouest, mais rien sur l'îlot Est, puis le futur parking, et encore à venir une consultation sur l'utilisation prochaine de la halle. Chaque projet apportant son lot d'habitants, d'usagers, de véhicules divers il aurait été pour le moins nécessaire d'intégrer les prévisions de fréquentation en une seule étude en y intégrant les flux de véhicules, de piétons (dont les écoliers) mais aussi les flux commerciaux tenant compte des mutations probables des commerces et services en proximité et des activités de bureaux (l'îlot Est sera le plus grand immeuble tertiaire de Versailles).

Les divers projets concentrés devant la gare des Chantiers vont influencer considérablement sur les deux quartiers voisins mais aussi sur la ville entière. Il est grand temps de mettre en place une reprise des réunions de travail entre services techniques, élus et membres des associations de quartier concernées pour lancer une concertation fondée sur des dossiers documentés et cohérents. Il y a du travail pour les prochains mois afin d'étudier des plans de circulation et d'aménagements des voies.

(voir sur le site Internet de SAVE www.save1.fr/actualites/pem-gare-des-chantiers/)

Quand donc aurons-nous un calendrier d'installation de la fibre dans nos logements ?

Depuis 2 ans de longs moments d'attente font suite à des présentations très partielles sur l'implication d'un nouvel opérateur en charge de réaliser le fibrage de nos rues et habitations. Pour Versailles il faudra réaliser 45 000 prises. Curieusement ce que certaines communes ont su mettre en place avec les opérateurs n'arrive pas encore à se construire à Versailles et à Viroflay. Le Chesnay a par contre progressé sur ce dossier. Le Celle St Cloud est encore plus avancée. A quand un calendrier rue par rue des fibrages ? La couverture de l'ensemble va exiger plusieurs semestres....

(voir sur site SAVE <http://www.save1.fr/actualites/fibre-ftth-a-vgp/>)

Des informations rapides.

Enquête publique de la SGP sur la ligne 18 du Grand Paris : Bien curieuses conclusions de la commission d'enquête suite à l'enquête publique. Oubli complet des remarques de SAVE concernant le PLU de Versailles (voir sur site SAVE www.save1.fr/actualites/ligne-18-de-la-sgp/)

Château de Versailles en 2016 :

Fréquentation : le château souffre d'une baisse de fréquentation, comme d'autres sites

Projet : la création d'un hôtel de grand luxe avec A Ducasse prend forme rue de l'Indépendance

Accueil : le pavillon Dufour est maintenant totalement ouvert

Expositions : *Un président chez le roi, de Gaulle à Trianon du 18 juin au 9 novembre

*Versailles et l'indépendance américaine du 5 juillet au 2 octobre

*Fêtes et divertissements à la Cour novembre 2016 à mars 2017

Rappel : Les comptes rendus détaillés des séances du conseil d'administration sont produits régulièrement, assortis des documents de travail. N'hésitez pas à les demander à vos présidents d'association. De nombreux dossiers sont à votre disposition sur le site Internet de SAVE.

www.save1.fr.

Vous pouvez y faire connaître vos remarques, suggestions, observations, propositions et requêtes en les adressant soit au président de votre association soit au président de SAVE. Un dispositif de contact est installé sur le site à la disposition de tous.

Le Président Claude Ducarouge